

Sur le chantier  
de la route interplages

# Trois scrapers détruits par une forte explosion

La nuit dernière, peu avant 23 h, une violente déflagration a réveillé les habitants de Sainte-Marie-la-Mer qui étaient déjà couchés. Sur la route interplages, actuellement en cours d'aménagement, une forte charge d'explosif venait de détruire trois des six « scrapers » affectés aux travaux.

La gendarmerie et les pompiers de Canet se sont rendus immédiatement sur les lieux, les uns pour procéder aux premières constatations, les autres pour éteindre un début d'incendie.

On ignorait encore, tard dans la nuit les raisons et l'origine d'un tel sabotage.

## BILAN DES INTERVENTIONS DES SAPEURS- POMPIERS DE PERPIGNAN EN NOVEMBRE

Le service d'incendie et de secours de la ville de Perpignan a dû intervenir 301 fois durant le mois de novembre dernier.

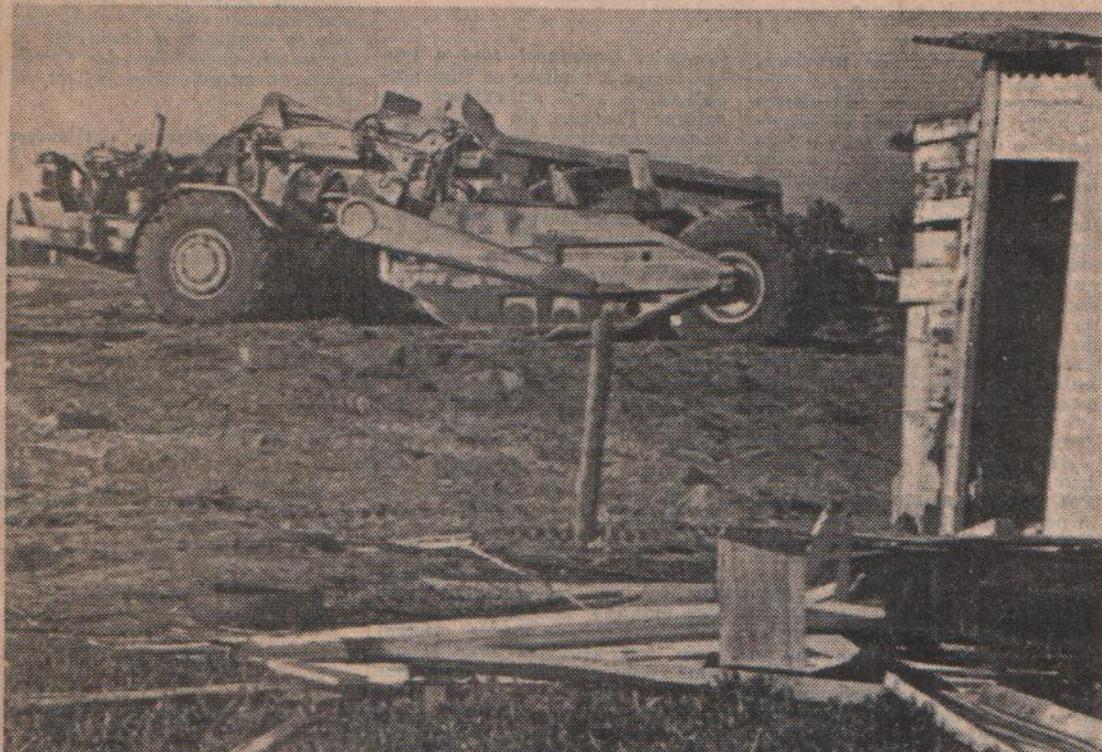
Parmi les motifs d'intervention les plus fréquents, on relève le transport à l'hôpital de personnes blessées ou malades (109), les interventions pour soins puis transports des blessés dans des accidents routiers (68), les incendies divers (17), le déplacement de vé-

8.12.1976  
L'Indépendant

# FAITS DIVERS

## On a fait parler le plastic au Bourdigou: trois « scrapers » détruits

Midi Libre  
5.12.1976



Comme on pourra le lire en page « Midi Région », la nuit de mardi à mercredi marque un tournant dans l'histoire déjà mouvementée du Bourdigou, le « village qui n'existe pas ».

Le temps des aimables manifestations et des échanges de communiqués dans la presse locale entre l'administration et les

défenseurs de l'Environnement est-il passé ?

Toujours est-il que cette nuit, le plastic a parlé.

Trois des six « scrapers » en action dans le périmètre de la cité illicite ont été détruits dans une terrible explosion, provoquée par de fortes charges de plastic.

Le sabotage, l'attentat comme on voudra, n'a pas été revendiqué à l'heure où tombent ces lignes.

Sur notre cliché : un des géants de fer frappé à mort, sur fond de cabane détruite. De provocations en provocations,

l'escalade s'amorce. Le feu du ciel va-t-il se déchaîner sur la cité interdite ?

(Photo « Midi Libre »).

### Sur le CD. 612 UN AUTOMOBILISTE PERCUTE CONTRE UN TRACTEUR AGRICOLE

Un automobiliste, M. Joël Guilhot, vingt-deux ans, demeurant à Eyne, qui circulait mardi vers 16 h 45, sur la départementale

On nous fait part du décès de

# Près du « village » du Bourdigou (P.-O.) plasticage nocturne de trois engins servant au percement d'une route

Perpignan. — Méprise ? Provocation ? On ne le sait encore. Toujours est-il que l'affaire du Bourdigou, dans les Pyrénées-Orientales, vient de rebondir d'une façon pour le moins fracassante.

Le Bourdigou ? Vous connaissez sans doute, mais peut-être mieux vaut-il le situer à nouveau.

Il s'agit, à l'embouchure de la Têt, près de Sainte-Marie-La-Mer, d'un village de roseaux, qui abrite, l'été venu, quelques milliers d'estivants qui profitent en famille du soleil et de la mer toute proche.

Cette agglomération, au demeurant assez bien construite, et qui n'a rien d'un bidonville, est menacée de destruction pour qu'elle cède la place, disent les mauvaises langues, à des promoteurs chargés d'édifier là un de

ces fameux « murs de béton » dont on commence à avoir l'habitude sur notre littoral. Déjà, les 9 et 10 octobre derniers, des manifestations avaient lieu à Perpignan et sur le terrain même pour défendre le Bourdigou. Manifestations au plus haut point pacifiques et qui s'étaient terminées comme toujours en France par des chansons.

Mais le ton vient de monter singulièrement sans que d'ailleurs il soit possible, à l'heure actuelle, d'établir une relation de cause à effet entre la défense verbale et pacifique du Bourdigou et les plasticages de la nuit dernière.

En effet mardi, aux approches de minuit, de violentes déflagrations secouèrent Saintes-Marie-la-Mer. A quelques centaines de mètres de là, trois scrapers sur les six utilisés pour le percement d'une route interplages, et qui étaient garés en bordure du Bourdigou, sautaient sous l'effet d'explosifs sans doute artisanaux.

Pour l'instant, la gendarmerie de Canet enquête. Les dégâts portent sur plusieurs dizaines de millions de centimes.

L'attentat n'a pas été revendiqué.

Midi Libre 9-12-76

# Près du « village » du Bourdigou (P.-O.) plasticage nocturne de trois engins servant au percement d'une route

Perpignan. — Méprise ? Provocation ? On ne le sait encore. Toujours est-il que l'affaire du Bourdigou, dans les Pyrénées-Orientales, vient de rebondir d'une façon pour le moins fracassante.

Le Bourdigou ? Vous connaissez sans doute, mais peut-être mieux vaut-il le situer à nouveau.

Il s'agit, à l'embouchure de la Têt, près de Sainte-Marie-La-Mer, d'un village de roseaux, qui abrite, l'été venu, quelques milliers d'estivants qui profitent en famille du soleil et de la mer toute proche.

Cette agglomération, au demeurant assez bien construite, et qui n'a rien d'un bidonville, est menacée de destruction pour qu'elle cède la place, disent les mauvaises langues, à des promoteurs chargés d'édifier là un de

ces fameux « murs de béton » dont on commence à avoir l'habitude sur notre littoral. Déjà, les 9 et 10 octobre derniers, des manifestations avaient lieu à Perpignan et sur le terrain même pour défendre le Bourdigou. Manifestations au plus haut point pacifiques et qui s'étaient terminées comme toujours en France par des chansons.

Mais le ton vient de monter singulièrement sans que d'ailleurs il soit possible, à l'heure actuelle, d'établir une relation de cause à effet entre la défense verbale et pacifique du Bourdigou et les plasticages de la nuit dernière.

En effet mardi, aux approches de minuit, de violentes déflagrations secouèrent Sainte-Marie-La-Mer. A quelques centaines de mètres de là, trois scrapers sur les six utilisés pour le percement d'une route interplages, et qui étaient garés en bordure du Bourdigou, sautaient sous l'effet d'explosifs sans doute artisanaux.

Pour l'instant, la gendarmerie de Canet enquête. Les dégâts portent sur plusieurs dizaines de millions de centimes. L'attentat n'a pas été revendiqué.

L'Indépendant  
9.12.1976

## A BÉZIERS

Relaxe  
pour le chiffonnier  
d'Emmaüs

## Une protestation du comité de défense et d'action du Bourdigou

Le Comité de défense du Bourdigou nous prie d'insérer :

Qu'il soit une provocation ou un acte politique gratuit, l'attentat de mardi soir contre les engins garés au Bourdigou, risque d'avoir des conséquences assez graves pour la suite de l'action.

Il est inutile (et ça n'est pas notre travail) d'essayer d'expliquer les raisons de cet acte, bien que nous ayons signalé à plusieurs reprises dans la presse, et à la gendarmerie, les actes de provocations qui se sont multipliés au Bourdigou (incendie volontaire, vandalisme, vols).

En tout cas, nous tenons à dénoncer, l'allusion indirecte faite mercredi soir au cours des actualités régionales, qui associait habilement le mouvement de contestation qui a suivi la création du comité de défense et l'attentat de mardi soir. Qui au Bourdigou aurait eu intérêt à saboter ces engins qui étaient là pour récupérer du sable et ne menaçaient pas les constructions encore existantes ?

De plus, voilà certainement un prétexte merveilleux qui tombe dans les mains de l'administration pour accélérer le processus de démolition. L'importance de l'événement risque de faire perdre de vue les véritables problèmes. Ce sont les vacances de plus de 400 familles qui sont en jeu c'est

la vie ou la mort d'un village qui croulait de vie et d'originalité.

Nous avons réalisé un projet d'aménagement qui sur des bases légales permet la conservation des caractéristiques qui font cette richesse et de mode de vie.

Dès qu'il aura reçu l'approbation des habitants du Bourdigou, nous comptons le soumettre aux administrations. Dans l'immédiat nous devons rester vigilants, face aux réactions et à l'exploitation de ce fait.

Midi Libre 10-12-76

## FAITS DIVERS FAITS DIVERS

### APRES L'EXPLOSION DU BOURDIGOU

Sans vouloir faire un jeu de mots qui, en la circonstance serait à tout le moins déplacé, nous dirons aujourd'hui que l'explosion du Bourdigou a « fait du bruit ». Et nous ajouterons qu'elle n'a pas fini d'en faire ! Nous publions par ailleurs le communiqué que nous a fait tenir le « comité de défense du Bourdigou » qui s'élève, vigoureusement, contre certaines insinuations...

En bref, une chose est certaine : l'enquête se poursuit. Le chef d'escadron Lau, commandant la compagnie de gendarmerie de Perpignan, en a pris la direction et les enquêteurs en sont aujourd'hui convaincus, seuls des « spécialistes » ont pu, d'un seul coup, d'un seul, détruire trois scrapers comme ils l'ont fait.

Une autre chose est certaine :

M. Jean Mitjaville, à qui appartenaient les scrapers détruits, a subi un préjudice que l'on évalue à 500.000 francs. Le coup est rude pour l'entrepreneur. D'autant plus rude qu'il est douteux qu'une assurance, quelle qu'elle soit, puisse couvrir ce genre de risque. En l'affaire, donc, les saboteurs ne peuvent en aucune façon revendiquer le beau rôle. Il est facile de mettre le feu aux poudres, beaucoup plus difficile de contrôler le « sinistre » que l'opération peut déclencher.

# Réactions après le sabotage de Sainte-Marie-la-Mer

• Du bureau de l'Association Familiale des Abris maritimes de Las Illas :

L'A.F.A.M. souhaite que toute la lumière soit faite sur les auteurs de l'attentat commis dans la nuit de mardi, qui a détruit en une seule nuit, le travail incessant que font les membres du bureau de l'A.F.A.M. pour solutionner d'une manière humaine, le problème des vacances au Bourdigou.

- regrette que des informations tendancieuses fassent porter, a priori sur les propriétaires adhérent à l'association, la responsabilité d'un tel acte.

- souhaite que les Pouvoirs publics continuent dans la voie d'une session des terrains à une société coopérative afin de sortir rapidement d'une manière heureuse pour tous, de cette situation.

• Du comité de défense et d'action du Bourdigou.

Qu'il soit une provocation ou un acte politique gratuit, l'attentat de mardi soir contre les engins garés au Bourdigou, risque d'avoir des conséquences assez graves pour la suite de l'action que nous avons engagée.

Il est inutile (et ce n'est pas notre travail) d'essayer d'expliquer les raisons de cet acte, bien que nous ayons signalé à plusieurs reprises dans la presse et à la gendarmerie les actes de provocations qui se sont multipliés au Bourdigou (incendie volontaire, vandalisme, vols).

En tout cas nous tenons à dénoncer l'allusion indirecte faite mercredi soir au cours des actualités régionales à la télévision qui associait habilement le mouvement de contestation qui a suivi la création du comité de défense, et l'Attentat de mardi soir.

Qui au Bourdigou aurait eu intérêt à saboter ces engins qui étaient là pour récupérer du sable et ne menaçaient pas les constructions encore existantes ?

De plus, voilà certainement un prétexte merveilleux qui tombe dans les mains de l'administration pour accélérer le processus de démolition. L'importance de l'événement risque de faire perdre de vue les véritables problèmes. Ce sont les vacances de plus de 400 familles qui sont en jeu, c'est la vie ou la mort d'un village qui croulait de vie et d'originalité.

Nous avons réalisé un projet d'aménagement qui sur des bases légales permet la conservation des caractéristiques essentielles qui font cette richesse et ce mode de vie.

Dès qu'il aura reçu l'approbation des habitants du Bourdigou nous comptons le soumettre aux administrations. Dans l'immédiat nous devons rester vigilants face aux réactions et à l'exploitation de ce fait.

L'Indépendant 20-12-76

Après l'explosion  
du Bourdigou

## UNE PRISE DE POSITION DU SYNDICAT CGT

Suite aux actes de vandalisme qui ont eu lieu sur le chantier de la route interplage à Sainte-Marie-la-Mer, la section syndicale C. G. T. désapprouve totalement ces gestes qui ne peuvent qu'apporter des préjudices aux travailleurs de cette entreprise, du fait de la destruction de leur outil de travail, ce qui risque de les priver de leur emploi.

Ignorant les raisons et l'origine d'un tel sabotage entrepris par des irresponsables, les ouvriers de l'entreprise considèrent que ce n'est pas en portant préjudice aux travailleurs que l'on résoudra les problèmes posés par les méfaits d'une politique au service de capitalistes avides de profits. De tels actes ne peuvent que servir les employeurs pour arracher l'autorisation de licenciements de l'inspecteur du travail.

Midi-Libre M. 12. 1976

### La vie syndicale

Après l'attentat  
de Ste-Marie-La-Mer

PROTESTATION DE LA  
SECTION SYNDICALE  
C.G.T. DE L'ENTREPRISE  
MITJAVILLE

La section syndicale C.G.T.  
de l'entreprise Mitjaville  
communiqué :

Suite aux actes de vandalisme qui ont eu lieu sur le chantier de la route interplage à Sainte-Marie-la-Mer, la section syndicale C.G.T. désapprouve totalement ces gestes qui ne peuvent qu'apporter des préjudices aux travailleurs de cette entreprise, du fait de la destruction de leur outil de travail, ce qui risque de les priver de leur emploi.

Ignorant les raisons et l'origine d'un tel sabotage entrepris par des irresponsables, les ouvriers de l'entreprise considèrent que ce n'est pas en portant préjudice aux travailleurs que l'on résoudra les problèmes posés par les méfaits d'une politique au service de capitalistes avides de profits.

De tels actes ne peuvent que servir les employeurs pour arracher l'autorisation de licenciements de l'Inspecteur du travail.

L'Indépendant  
Samedi M. 12. 1976

# Un atemptat prop del Bordigó

Després de la destrucció amb càrregues explosives dels motors de tres màquines que treballaven en la construcció de la carretera prop del vilatge de Santa Maria de la Mar, ningú no havia reivindicat, ahir dia 9 de desembre, aquest atemptat. L'enquesta dels serveis de policia no ha donat cap resultat fins ara.

Les màquines danyades trèien els enderrocs provinents de la destrucció per l'administració de les barraques construïdes sobre el domini marítim i públic de la platja del Bordigó, enderrocs que servien per a la construcció d'una carretera en el terme de Santa Maria de la Mar.

Pel seu costat, el comitat de defensa i d'acció del Bordigó que

lluita des de fa una colla de mesos per a la salvaguardia de les barraques de la platja del Bordigó amenaçades de destrucció per l'administració, que vol implantar-hi edificis construïts en dur i eliminar així una manera original i popular de passar vacances ha condemnat en un comunicat, facilitat dijous a la premsa, aquest atemptat «tant si és una provocació com si es tracta d'acte polític gratuït», car no pot fer altra cosa que perjudicar el combat que ell duu a terme.

De totes maneres, el problema plantejat pel Bordigó i els seus veïns és: turisme mercantil a base de ciment contra turisme popular fet d'invençions i de somni.

**JORDI DURAN**

*Avui 10.12.1976*

## Les scappers indésirables du Bourdigou

Trois scappers de l'entreprise de travaux publics Mitjaville ont été plastiqués dans la nuit de mardi à mercredi dernier, sur le chantier de la route inter-plages près de Sainte-Marie-la-Mer. L'attentat n'avait pas encore été revendiqué en fin de semaine.. L'explosif a détruit les moteurs de 390 CV des trois engins de terrassement. Les dégâts s'élèvent à 500.000 F.

Les scappers détruits étaient utilisés au déblaiement du domaine public maritime du Bourdigou, voisin du chantier. Les débris des constructions démolies fin octobre sur ordre de l'administration devaient servir de remblai à la chaussée de la route inter-plage.

*SUD N° 46*

*13 e 19-12-76*

Après bien des réunions, des discours, des communiqués, des journées de soutien, voilà que le mode d'action s'est particulièrement durci puisque dans la nuit du 7/12/76, trois scrapers sont détruits lors d'une explosion.

Face à ce dernier acte, les réactions dans la presse ne sont ni chaleureuses ni solidaires. Tout est fait pour déformer, manipuler, l'opinion publique. Communiqués toujours orientés, n'exposant jamais les faits, mais toujours des jugements, des interprétations, avec quelquefois des relents de fascisme, attention à ne pas le relever s'est s'y habituer; à ne pas le dénoncer s'est y participer;

Pour preuve ce communiqué de l'A.F.A.M dans l'Indépendant du 10/12/76 qui commençait ainsi- "L'A.F.A.M. souhaite que toute la lumière soit faite sur les auteurs de l'attentat..."- En quelque sorte que justice soit faite. L'A.F.A.M réclame de la répression, de la répression, répression, REPRESSION. Quant à la mentalité du comité de défense et d'action du Bourdigou elle n'est guère mieux; à voir ce communiqué de l'Indépendant du 10/12/76 où il est dit -"...nous tenons à dénoncer l'allusion indirecte, faite mercredi au cours des actualités régionales à la télévision qui associait habilement le mouvement de contestation, qui a suivi la création du comité et l'attentat..." Voilà t'il pas ces quatre pelés se prendre pour l'ensemble du mouvement de contestation, alors qu'ils n'avaient même pas convoqué, l'ensemble du comité pour pondre leur communiqué. Plus loin il ajoutera -"...un prétexte merveilleux qui tombe dans les mains de l'administration, pour accélérer le processus de démolition..."- Ce n'est pas l'acte lui même qui accélère, détruisant trois machines, il n'a pu que ralentir, l'accélération est produite par la relation que les pouvoirs entretiennent avec ce mode d'action. Le pouvoir n'ayant pas intérêt à que se propage ce moyen direct d'affrontement, il va réprimer, menacer, sanctionner, d'une façon arbitraire, afin de rendre impopulaire l'acte. A nous de savoir résister ou pas à ce chantage.

Le comité dira aussi dans ce même communiqué -"...ces engins qui étaient là pour récupérer du sable..."- Alors que dans le Midi-Libre comme dans l'Indépendant, il a été dit à plusieurs reprises et très clairement que ces trois scrapers étaient chargés d'enlever les déblais provenant des démolitions du Bourdigou, leur participation est certaine personne n'en a douté seul le comité.

De plus ayant conscience des conditions de travail dans une société capitaliste, et de sa division dans le travail, essayer de déterminer qui du scraper qui déblaie ou du bulldozer qui défonce, ou de quelque autre machine spécialisée qui ferait une tout autre chose, auraient participé dans la démolition du Bourdigou, c'est perdre son temps. *d'avantage*

Triste aussi ce communiqué du 11/12/76 de la section syndicale C.G.T ou plutôt de quelques dirigeants syndicaux de l'entreprise Mitjaville; qui révèle leur degré d'intégration, de collaboration, et d'identification au capital. On voudrait nous faire croire qu'il s'agissait des outils des travailleurs; Avant tout c'est sur les biens de l'employeur qu'il a été frappé, les travailleurs ne possédant seulement que leur force de travail. La C.G.T a pris la fâcheuse habitude de taxer de vandalisme tout ce qui se situe dans l'illegalité; dans un système où l'exploitation de l'homme par l'homme est légale, cela donne à penser...

Une question se pose comment faire pour que le Bourdigou résiste, persiste?

Le projet d'aménagement proposé par le comité risque d'éliminer toute une couche de la population du Bourdigou qui ne pourra pas assumer les frais produits par l'aménagement d'eau et surtout pour la propriété des terrains, à moins que ne soient revendiqués leurs gratuités. Après tout la propriété de la commune et de l'état est propriété de la population non ? Quand aux propriétés individuelles elles se sont décidées arbitrairement et se sont imposées par la force et la violence (Police-Armée-Loi-Capital).

Une chose est certaine la lutte doit être plus radicale, la loi est là pour protéger les privilèges, elle doit être aussi plus globale sinon le Bourdigou entouré de béton, sur un littoral aménagé risque de devenir le petit coin indigène que viendront consommer les touristes assoiffés d'exotisme.